

# Revenu juste au producteur, un combat d'actualité !

Quand vous faites vos courses, savez-vous combien le producteur gagne sur ces 100 g de saucisson ? Savez-vous que la part du revenu du producteur représente, en moyenne, 10 % du prix de vente ? Et encore, parfois, il vend à perte... L'ACRF-Femmes en milieu rural met en lumière ce problème qui reste malheureusement d'actualité.



ACRF-Femmes en milieu rural

C'est une question que peu d'entre nous, sans doute, se posent en faisant leurs courses : combien le producteur gagne-t-il sur ce fromage vendu 2,40€ ? Sur ces 100 g de saucisson ? La majorité des consommateurs ignore que la part du revenu du producteur représente, en moyenne, 10 % du prix de vente ! Dans le pire des cas, l'agriculteur est même contraint de vendre ses produits sans pouvoir couvrir ses coûts de production. Dans la chaîne producteur-transformateur-distributeur, il est le maillon faible, celui qui subit les négociations de prix. Pour sa nouvelle campagne de sensibilisation, l'ACRF-Femmes en milieu rural a choisi de mettre en lumière cette problématique qui n'est pas neuve mais qui reste malheureusement d'actualité.

## Un prix juste, c'est quoi ?

Vaste question que celle du prix juste... Dans cette campagne, ce que nous plaçons derrière le terme de prix « juste », c'est avant tout le prix qui permet aux agriculteurs de vivre correctement de leur travail et de valoriser leur production. C'est le prix qui reflète la valeur du travail fourni et permet au producteur de se réapproprier son métier. Pour y arriver, un rééquilibrage des relations commerciales entre producteurs, transformateurs et distributeurs est incontournable. Les agriculteurs doivent retrouver leur pouvoir de négociation pour s'assurer un revenu suffisant !

**L'animation propose au public de s'interroger sur une réorganisation ou une suppression de certains frais pour arriver à un revenu plus juste au producteur.**

## Consommer, c'est agir

« Il est moralement injuste de faire endosser aux consommateurs la responsabilité d'une rémunération équitable des producteurs. (...) Nous invitons à mettre en place une justice qui ne soit pas le seul fait des consommateurs mais de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. »<sup>(1)</sup> Cet extrait de l'étude réalisée par notre mouvement résume parfaitement la position de l'ACRF-Femmes en milieu rural : ce n'est pas au client de porter la responsabilité de la situation, mais il a néanmoins le pouvoir de faire entendre sa voix, en particulier auprès des chaînes de distribution que sont nos hyper-supermarchés. Il peut aussi tester et, peut-être, adopter de nouvelles manières de consommer via les circuits courts et être attentif aux labels comme celui « Prix juste au producteur », émis par le Collège des Producteurs. (voir p. 31) Par le biais de la campagne, notre mouvement veut aussi sensibiliser au coût d'une alimentation de qualité. Les promos quasi permanentes nous font parfois oublier que, produire des aliments sains dans des conditions de justice sociale, a un prix.

## Décortiquer la construction du prix

Si le sujet est riche, il n'a pas été simple à transposer dans une animation accessible au grand public. L'objectif est surtout de faire percevoir aux participants qu'un grand nombre d'éléments intervient dans la fixation du prix de vente du produit. À chaque étape, production-transformation-distribution, des charges diverses comme les frais de vétérinaire, le transport ou la réfrigération viennent augmenter le prix. L'animation propose au public de s'interroger sur une réorganisation ou une suppression de certains frais pour en arriver à accorder un revenu plus juste au producteur. La solution parfaite n'existe évidemment pas mais la prise de conscience est déjà une avancée.

Une autre façon de dire : « Un prix juste pour le producteur... J'achète ! »

■ **Mélissa Pizzolon**  
Chargée de campagnes de sensibilisation

<sup>(1)</sup> « Juste ou gratuit, cette course folle au bon prix », Corentin de Favereau, ACRF-Femmes en Milieu Rural, décembre 2017, disponible sur : [www.acrf.be](http://www.acrf.be)